

Assurer la prévention des risques professionnels



Public : Acteurs RH – Directeurs – Juristes – Managers – Opérationnels - Responsables paie - Comptables – Chefs de services



Durée : 1 jours (07h)



Pré Requis : Aucun prérequis exigé. Ces formations sont destinées aux personnes confrontés à l'application du droit social au quotidien souhaitant maîtriser son application et ses évolutions.



Objectifs de la formation :

- ↘ Comprendre les enjeux et intérêts d'une telle prévention
- ↘ Maîtriser les outils de prévention des risques professionnels



Méthodes et Moyens pédagogiques

- ↘ Une formation sur mesure
- ↘ Partage des connaissances et des expériences
- ↘ Présentation pratique, pragmatique et opérationnelle
- ↘ Support pédagogique téléchargeable sous format pdf. Après la formation
- ↘ Apprentissage interactif et ludique
- ↘ Evaluation des formations par les stagiaire
- ↘ Attestation de fin de formation

Assurer la prévention des risques professionnels



Modalités

- ↘ Questionnaire avant la formation pour connaître leurs attentes
- ↘ Consultant(e)s sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles.



LES + NMCG

- ↘ Une formation participative
- ↘ Une formation pratique
- ↘ Une formation sur mesure
- ↘ Des interlocuteurs dédiés pour répondre à vos interrogations



Lieu : Salle de formation dans le bureau organisateur



Accessibilité: NMCG est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les possibilités de compensation disponibles.



Délais d'accès : Les formations sont programmées tout au long de l'année



Tarif : 1500 €/stagiaires Pour les formations nous à la demande intra-entreprises nous consulter



Contact: Nicolas VINCENT

Mail. vincent@nmcg.fr – Tél.01 70 61 61 61

QUELS SONT LES ENJEUX ET INTERETS D'UNE TELLE PREVENTION ?

- ↘ Une obligation de résultat pour l'employeur
- ↘ Comprendre les sanctions encourues
- ↘ Limiter les accidents de travail
- ↘ Prévenir la pénibilité au travail et les addictions
- ↘ Lutter contre le harcèlement

COMMENT S'Y PRENDRE ?

- ↘ Former et informer les travailleurs et les managers
- ↘ S'entourer des bons acteurs
- ↘ Préparer un document unique d'évaluation des risques professionnels
- ↘ Rédiger le règlement intérieur
- ↘ Etablir un plan de prévention
- ↘ Mettre à disposition des salariés les équipements de travail et moyens de protection
- ↘ Proposer des actions de prévention
- ↘ Prévoir des contrôles périodiques
- ↘ Accompagner les salariés en cas de signalement
- ↘ Sanctionner si besoin